



Archives de sciences sociales des religions

156 | octobre-décembre 2011
Bulletin Bibliographique

Roland J. Campiche, *La religion visible. Pratiques et croyances en Suisse*

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Le savoir suisse », 2010, 141 p.

Bérengère Massignon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/22884>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011
Pagination : 136
ISBN : 9782713223273
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Bérengère Massignon, « Roland J. Campiche, *La religion visible. Pratiques et croyances en Suisse* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2011, document 156-29, mis en ligne le 14 février 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/22884>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Roland J. Campiche, La religion visible. Pratiques et croyances en Suisse

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Le savoir suisse », 2010, 141 p.

Bérengère Massignon

RÉFÉRENCE

Roland J. Campiche, *La religion visible. Pratiques et croyances en Suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Le savoir suisse », 2010, 141 p.

- 1 À travers cet essai court et stimulant, Roland J. Campiche synthétise et actualise ses travaux précédents, notamment, *Croire (s) en Suisse* (Lausanne, l'Âge d'Homme, 1992), *Cultures jeunes et religions en Europe* (Paris, Cerf, 1997) et *Les deux visages de la religion* (Genève, Labor et Fides, 2004). Il y poursuit une déconstruction salutaire du paradigme de la sécularisation dans sa version radicale qui voudrait voir l'Europe comme un continent frappé par la baisse généralisée des croyances, des appartenances et des pratiques religieuses, doublée d'une disparition des religions de la sphère publique. Cet ouvrage va au-delà de l'exemple de la Suisse, marquée par le biconfessionnalisme, et permet une réflexion renouvelée sur le croire en modernité tardive. Avec prudence, il nous invite à considérer « le caractère contingent des interprétations contemporaines sur l'état de la religion » et « à échapper à un dogmatisme sociologique sur la question religieuse » (p. 12).
- 2 Si la fin de l'âge de la religion comme structure (Marcel Gauchet) est avérée, le croire se recompose et se complexifie. À la notion trop idéologique et unilatérale du paradigme de la sécularisation (qu'il qualifie d'« approche négationniste », p. 16) ou à sa version *soft* « la privatisation de la religion » ou encore la notion de la « sortie de la religion » (Marcel Gauchet), l'auteur propose d'autres concepts mieux à même de saisir les mutations du

religieux en Suisse : la « désinstitutionnalisation » du croire (Thomas Luckmann) ou la perte d'emprise des institutions religieuses sur la société et les individus, avec en toile de fond une critique de l'autorité et le refus du « prêt à croire » (Liliane Voyé) ; « le retour du religieux » avec l'émergence de nouveaux mouvements religieux qui démontre que les religions se transforment, persistent et peuvent encore fasciner par leur exotisme, leurs pratiques singulières et leur message souvent ésotérique ; « la recomposition » du croire (Danièle Hervieu-Léger) et « l'individualisation » de la croyance et des pratiques (Marcel Gauchet) avec comme corollaire l'effacement du rôle social de la religion et le maintien de petites religiosités privées. Il souligne, par ailleurs, comment ces notions s'emboîtent avec, souvent, un même défaut, celui de postuler l'atomisation du croire alors qu'aucun individu ou groupe ne construit son identité sur le vide social, mais use de capitaux socioculturels collectivement transmis et individuellement appropriés. Dernier paradigme, l'auteur retient la notion de « pluralisation », du fait des migrations (1/4 des Suisses est né à l'étranger, et les religions non chrétiennes forment 6 % de la population suisse, avec 4 % de musulmans) ; il y a aussi, et surtout, une pluralisation interne à chaque croyance qui est véritablement le sujet de ce livre.

- 3 Hypothèse féconde, l'auteur défend l'idée d'une dualisation de la religion avec, d'une part, le pôle institutionnel marqué par le maintien de la pratique dominicale, le sentiment d'appartenir à une communauté croyante comme lieu (non exclusif) de sociabilité, la croyance en un Dieu personnel et l'acquiescement à l'idée selon laquelle la religion est un service public, et, d'autre part, le pôle de la religion universelle qui s'alimente d'un syncrétisme réciproque (catholicisation du protestantisme, protestantisation du catholicisme, intégration des idéaux de la modernité en particulier la croyance aux Droits de l'homme et le primat de l'individu). Ce second pôle se caractérise par la reconnaissance d'une puissance supérieure, la représentation de la religion comme affaire privée et la pratique de la prière. Si les tenants du pôle institutionnel accréditent certains standards du pôle universel (Droits de l'homme, pratique religieuse personnelle), l'inverse n'est pas vrai. Par ailleurs, le nombre d'athées est minoritaire et ne progresse pas. Il y a donc désinstitutionnalisation, individualisation et pluralisation du croire, mais pas « sortie de la religion ».
- 4 À partir de cette grille d'analyse, l'auteur s'appuie sur différents sondages européens ou suisses et propose des typologies fines pour appréhender les différentes figures du croire (chap. 4, « À chacun ses croyances ? ». Question à laquelle l'auteur répond « non » en multipliant les catégories et les sous-catégories). Ces typologies permettent d'analyser ce qu'il reste du rôle social légitime des religions dans la sphère publique selon les différents profils du croire dégagés (chap. 5, « Croire sans appartenir ? ». Question à laquelle l'auteur répond par l'adage « croire et appartenir, mais de loin ! »). Enfin, un sixième chapitre analyse les modes pluriels de la transmission religieuse qui ne doit pas être perçue à l'aune du jugement de valeur : la bonne transmission serait la reproduction à l'identique (il cite l'exemple d'un jeune, issu d'un couple mixte catholico-protestant, qui a reçu une éducation œcuménique et s'est engagé dans l'humanitaire). Ces modes de transmission sont d'autant plus pluriels qu'il y a aujourd'hui une hétérogénéité de modèles familiaux, des styles éducatifs, une augmentation des couples mixtes et une multiplication des canaux de socialisation (école, médias, groupes des pairs, Église...), mais les familles, et notamment les mères, restent les premiers agents de la socialisation religieuse.

- 5 Un chapitre à part traite de la modification de la régulation étatique du religieux (chap. 3, « Laïque, la Suisse ? ») où l'auteur souligne la multiplicité des acteurs de cette régulation : il n'y a plus d'instances uniques de régulation (l'État) mais la cristallisation d'une norme partagée, « le religieusement correct », ou la contrainte normative d'une nécessaire adéquation des croyances et pratiques religieuses d'une confession avec l'éthos démocratique des sociétés ouvertes et pluralistes ; d'où la méfiance face aux sectes et face à un islam radical, perçus comme des menaces non seulement pour la sécurité, mais aussi pour les valeurs du vivre ensemble.
- 6 Le livre se clôt sur un addendum sur la votation suisse du 29 novembre 2009 contre l'érection de minarets. Il en tire la conclusion que le pôle universel de la religion est plus marqué par la référence au christianisme qu'il ne le croyait au départ.
- 7 On l'aura compris, c'est un livre complet et complexe, par l'ensemble des catégories et des typologies mobilisées, qui permet d'allier perspective théorique et étude en profondeur et en finesse du cas suisse et au-delà.